



Compte rendu du livre de Ouiza AIT AMARA, *Numides et Maures au combat. États et armées en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de Juba I^{er}*, Sandhi : Ortacesus 2014 (=Studi di Storia e Archeologia, 13); 258 p. : ill. ; 30 cm.; ISBN 9788897786153

Dans l'introduction d'un livre de 258 pages, organisé en 7 chapitres précédés d'un bilan des sources disponibles et d'une mise au point sur la définition des grands ethnonymes et suivis d'*indices*, Madame Aït Amara se propose de mener une étude d'histoire militaire, non seulement technique mais aussi politique car elle entend démontrer que l'existence d'une armée structurée et efficace illustre la capacité du royaume numide à constituer une monarchie de type hellénistique. C'est donc vouloir aborder une problématique souvent abordée, celle de la nature de la monarchie numide mais sous un angle neuf, celui du fait militaire.

Pour ce faire, l'auteur a réuni une documentation importante, non seulement les sources littéraires grecques et latines mais aussi un grand nombre de témoignages archéologiques ou iconographiques. Malheureusement le contenu du livre ne répond pas à la problématique posée : on n'y trouve pas de démonstration soigneusement argumentée, comme le montre le laconisme des conclusions partielles, mais un catalogue, composé de longues et répétitives descriptions sur différents aspects de la guerre en Afrique en traitant successivement des types d'unités, de

la composition des armées (officiers, soldats et modes de recrutement), des armes, de la préparation des combats, des formes du combat (grandes batailles, sièges et guérilla). Les deux derniers chapitres sont consacrés au rôle de cette armée dans les guerres, depuis les guerres puniques jusqu'à la guerre d'Afrique, sans vraiment replacer les événements dans le contexte de l'évolution de l'histoire de la Méditerranée entre le III^e et le I^{er} siècle a. C.

Quel que soit le thème abordé, l'exposé se borne à une énumération de données tirées des sources directes mêlées à des interprétations proposées par les historiens, sans souci de hiérarchiser, classer chronologiquement dans les parties thématiques (voir par exemple, p. 35, à quelques lignes d'intervalle, la même inscription de Maktar est présentée comme deux documents différents), rapprocher les informations pour faire ressortir des continuités ou des ruptures et une évolution générale. Peut-on parler en termes similaires des *auxilia* maures et numides dans les guerres puniques, au service de Carthage ou de Rome et des corps de troupe réunis par Juba I^{er} ? L'étude des interventions de Massinissa se fait sans replacer ce dernier, dans sa condition de simple allié de Rome ou dans

celle d'un roi allié et ami certes mais qui agit parfois en toute indépendance ?

L'étude du fait militaire entre le III^e et le I^{er} siècle a. C., dans sa relation avec la formation des royaumes africains ne pouvait être conceptualisée simplement par une mise au point rapide, donc schématique et trop générale, sur la définition, la signification et l'extension des grands ethnonymes africains (Libyens, Numides, Maures et Gétules) à l'époque considérée. En effet la différence n'est pas toujours faite entre ethnonyme (notion anthropologique), structures politiques et territoire. Il est regrettable que rien ne soit dit sur l'organisation de ces peuples en *gentes*, notion elle-même ambiguë et floue, car le terme s'applique à des communautés très diverses par la taille et le rôle, mais qu'il était indispensable d'aborder pour cerner l'originalité du royaume numide qui dépasse, par certains aspects de son évolution, ce cadre tribal, sans lui échapper complètement ; on ne sait pas grand chose des groupes tribaux, dont les structures sont mal connues des Romains : néanmoins, à travers plusieurs témoignages, celui de Diodore mentionnant des *Mikatani*, celui de Polybe citant les *Makkoioi*, celui de la stèle de Kerfala mentionnant un chef GLDMSK de la tribu des MSKSRN, et celui des *Afri* dans le territoire soumis à Carthage d'après les dernières découvertes épigraphiques, montrant bien qu'il s'agissait là d'un peuple installé sur un territoire précis, il était possible d'évoquer ce cadre dont les rois devaient tenir compte. Il aurait fallu également marquer plus clairement le cadre chronologique et les mutations du cadre spatial (voir p. 21, les confusions sur la limite que représente la Moulouya au I^{er} siècle : le royaume maure s'étend depuis la fin de la guerre de Jugurtha à l'est de cette ligne et ce n'est que temporairement à la suite d'une succession que deux états maures coexistent de part et d'autre du fleuve avant que Bocchus II ne réunisse à nouveau le royaume maure).

Le premier chapitre consacré à la composition de l'armée, ne montre pas une véritable évolution dans le temps, ce que la documentation permettait en partie d'établir. Il est

illogique de commencer par la garde royale puis de traiter successivement de la cavalerie et de l'infanterie. Il aurait été préférable de commencer par la réputation des cavaliers africains, puis du rôle secondaire de l'infanterie légère dans les guerres ; à partir de là, peut-on discerner des éléments d'évolution ? Le long exposé sur la cavalerie numide, force de combat principale dans les traditions numides, rassemble de nombreux témoignages de son efficacité, de ses modes d'action - autant d'aspects repris à propos des chapitres sur l'armement ou les formes de combat - ne permet pas d'affirmer que ces troupes de cavalerie étaient des unités permanentes de tout temps : c'est oublier que l'état numide tel que nous le connaissons ne s'est construit que progressivement et que les groupes tribaux et leurs chefs, illustrés par les stèles de Kabylie ont pesé fortement dans cette armée. C'est oublier que les cavaliers servant dans les armées carthaginoises ou romaines, étaient recrutés en tant qu'alliés : rien dans les sources ne permet de conclure qu'ils étaient au départ des soldats de l'armée royale, engagés à plus ou moins long terme plutôt que des troupes fournies à la demande par les chefs ayant fait allégeance au roi : ce fait est attesté par plusieurs exemples décrivant la désertion de chefs numides, comme les deux officiers de Massinissa qui passent à Carthage avec 6000 hommes au moment de la bataille d'Oros-copa ou Bithyas et ses cavaliers au temps de Gulussa. Il aurait fallu tenir compte de tous ces témoignages et jusqu'à quel point alors, peut-on dire qu'il existait une armée régulière dans le royaume numide, au moins jusqu'au règne de Juba I^{er} ?

La seule mention d'un corps de troupes permanent est en fait celui de la garde royale. Mais peut-on confondre garde royale et armée régulière ? Y-a-t-il eu une évolution entre Syphax, Massinissa et Juba I^{er} : certainement si l'on s'en tient à la présence d'abord des Gétules pour Jugurtha puis des Espagnols et Gaulois pour Juba I^{er}, donc des mercenaires qu'il faut payer. Dans quelle catégorie placer les unités d'infanterie lourde ou de cavalerie bridée, constituées sur un modèle emprun-

té à Rome et attestées pendant le règne de Juba I^{er} ? Font-elles partie de la garde royale ou de corps distincts et ces corps sont-ils permanents ou conjonctuels ? Y a-t-il vraiment eu, et à quelle époque, organisation d'unités numides spécifiques afin d'utiliser l'éléphant comme arme de guerre ? On ne peut s'appuyer sur la représentation de cet animal dans la numismatique des rois pour en tirer une conclusion militaire, car la symbolique de l'éléphant est beaucoup plus complexe et au départ très lié à la geste d'Alexandre. Enfin peut-on tirer du seul témoignage de Valère Maxime, la certitude de l'existence d'une flotte de guerre numide ? Le texte est surexploité à mon sens : bien sûr il y avait dans le royaume une activité maritime donc une flotte, ce que montre l'insertion de l'Afrique dans les circuits commerciaux méditerranéens, ce qui ne permet pas de postuler l'existence d'une marine royale de guerre.

Ces problèmes de méthodologie se retrouvent dans les autres parties, mais je me bornerai ici à soulever quelques questions, sans approfondir tous les aspects. Tout d'abord, on aurait attendu, dans le paragraphe consacré au commandement, une prosopographie des chefs militaires africains attestés dans cette période (il faut attendre les deux derniers chapitres pour avoir quelques éclaircissements sur certains de ces hommes). Une telle étude, qui aurait distingué entre les commandants d'unités au service d'états étrangers, comme Muttinès présenté d'abord comme Numide (p. 200) puis Libyphénicien (p. 212), sans souci de contradiction, et ceux qui sont au service des rois, aurait permis de déceler des éléments d'évolution, par exemple pour le cas de Nabsala, un des proches de Jugurtha d'après la présentation qu'en fait Salluste, *B.J.*, 70, 1, (richesse du vocabulaire, multiplicité des fonctions, etc) : elle aurait pu aider à déterminer si vraiment on avait une évolution vers la constitution de corps d'officiers, donc la preuve d'une armée régulière, ou si l'on restait dans le cadre de l'allégeance personnelle de chefs locaux au roi

dont la fidélité pouvait être aléatoire, d'après plusieurs exemples étalés dans le temps.

Les paragraphes consacrés au recrutement se bornent à reprendre ce qu'a écrit Gsell, c'est-à-dire l'aveu de notre ignorance et de l'impossibilité de conclure à l'existence d'un système de recrutement régulier. Au contraire de nombreux exemples montrent des levées successives dans des milieux et conditions diverses au fil des circonstances et la fréquence des désertions, ce qui tend bien à montrer le caractère très fluctuant de la composition des armées. L'utilisation des données chiffrées fournies par les auteurs romains est à prendre avec beaucoup de précaution car elles sont souvent le fruit d'une invention.

L'analyse des différentes armes dont disposaient les Africains et des conditions du combat ne dégage pas non plus les facteurs d'évolution. Dans le domaine des armes, ce qui domine c'est la remarquable continuité depuis la protohistoire : les nombreuses découvertes de gravures rupestres découvertes après les publications de Gsell montrent la large diffusion du bouclier rond¹ alors que le bouclier ovale apparaît comme un emprunt aux armées étrangères. La tactique de combat reste la même, fondée sur la rapidité d'intervention et la capacité à surprendre l'ennemi, à le harceler, plus que sur un entraînement intensif. À ce propos, on note p. 135-136, un contresens sur le texte de Salluste *B.J.*, XXXVIII, 3 : l'auteur ne s'appuie que sur la traduction du texte, « hommes de métier » sans vérifier le sens latin de l'adjectif *callidus*, « rusé, roué », employé ici pour souligner la duplicité de Jugurtha qui essaie de corrompre l'armée romaine, et non pour désigner des soldats de métier.

Dès lors, la véritable question était de savoir si, dans le cadre de l'état numide, il y avait eu dépassement de ces tactiques ou leur adaptation, de façon à pouvoir affirmer la force de l'état numide par des victoires

¹ Voir mon article oublié dans la bibliographie, « Les armes des cavaliers africains : de la réalité à la symbolique » dans *Les armes dans l'Antiquité. De la technique à l'imaginaire*, Montpellier 2007, p. 191-211.

lors de véritables batailles. C'est sous cet angle qu'il aurait fallu aborder la question de la participation des troupes africaines aux grandes batailles en dressant une typologie, et non en accumulant des récits de déroulement de bataille : dans un premier temps, les Numides participent à des batailles en tant que forces intégrés dans des armées (cathagionaises ou romaines) dont la valeur réside dans l'action de l'infanterie lourde ; or on constate que pendant la deuxième guerre punique, la cavalerie légère numide est de plus en plus sollicitée et en arrive à jouer un rôle déterminant : par là, il y a eu introduction de nouvelles formes de guerres. Ces batailles se distinguent de celles menées uniquement par des rois numides, dans une étape ultérieure consécutive à l'affirmation du royaume numide. Là encore, au lieu de les passer en revue dans l'ordre chronologique, l'auteur aurait pu différencier le cas de batailles entre Numides (Cirta avec la victoire de Jugurtha) et celui de batailles entre Numides et Romains (encore plus complexes au temps des guerres civiles du fait de la présence dans les deux camps de Numides ou Maures et de Romains par le jeu des relations de clientèle) qui, à une exception, se soldent par des échecs finaux, même si temporairement les Numides ont pu avoir l'avantage. On comprend mieux ainsi la répercussion de la défaite de Curion en 49 devant le lieutenant de Juba I^{er}. Je pense qu'il aurait été nécessaire d'analyser, bien que ce soit difficile car la présentation est romanocentriste, les causes de ces échecs. Ces batailles révèlent l'infériorité tactique du roi Juba I^{er} mais aussi la faiblesse des structures militaires du royaume au vu du nombre de transfuges.

Si le siège des places fortes est un usage importé, tardif et limité (à mettre aussi en relation avec les progrès de l'urbanisation dans le royaume), la guérilla apparaît bien comme la forme de combat la mieux adaptée aux qualités et à la nature des troupes africaines : dans ce cas, et contrairement aux batailles rangées, les Africains sont le plus souvent victorieux. Mais là encore, au lieu d'une énumération d'exemples, on attendait une typologie : le

harcèlement, la fuite simulée, l'embuscade (mais l'auteur mélange embuscade et ruses, une tactique qui fait partie des stratagèmes et déjà évoquées dans un chapitre précédent).

Il est bien difficile de déterminer ce qu'entend démontrer l'auteur dans les deux derniers chapitres : « Au service de l'Afrique » et « Au service de Rome » qui ne comportent que des récits événementiels des guerres auxquelles participèrent des Africains depuis celle des mercenaires jusqu'à Juba I^{er}. En fait, il aurait fallu distinguer d'une part, les troupes au service de puissances étrangères, Carthage et Rome et bien définir le statut de ces soldats, mercenaires, sujets ou alliés, puis étudier les troupes au service des rois numides en synthétisant en quelque sorte les informations précédemment recueillies.

Je conclurai cette analyse sévère, malgré la sympathie que j'éprouve pour l'auteur qui a eu le courage d'aborder un sujet difficile, que l'ouvrage a le mérite de nous apporter une documentation très importante mais trop peu exploitée, faute de méthodologie, pour répondre à la problématique de départ. C'est au lecteur qu'il revient de démêler, les enjeux et les conséquences de la participation des Numides et des Maures à la vie militaire dans le bassin méditerranéen de cette époque, marquée par l'affirmation de la domination romaine. Que l'état numide qui se structure à partir du début du II^e siècle se rapproche par certains de ses aspects d'un royaume hellénistique (mais à quel point dans le domaine militaire, la lecture du livre de Madame Aït Amara ne permet pas de le déterminer), n'exclut pas des relations inégales avec Rome, fondées sur l'*amicitia* et les relations de clientèle qui rendent plus complexes l'étude du fait militaire en Afrique.

À Montpellier, le 14 novembre 2016

Christine HAMDOUNE
pr. émérite d'Histoire romaine
Université Paul-Valéry Montpellier 3

Come citare questo articolo / *How to cite this paper*

Christine Hamdoune, Compte rendu du livre de Ouiza AIT AMARA, *Numides et Maures au combat. États et armées en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de Juba I^{er}*, Sandhi : Ortacesus 2014 (=Studi di Storia e Archeologia, 13); 258 p. : ill. ; 30 cm.; ISBN 9788897786153, CaSteR 1 (2016), DOI: 10.13125/caster/2503, <http://ojs.unica.it/index.php/caster/>

